

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18401 - 71ÈME ANNÉE

Crise des bus à la CINOR, concentration des investissements sur une NRL pour les voitures

## Presque majoritaires à La Réunion, les pauvres sont ignorés



Photo Toniox.

Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté à La Réunion. Elle reste pourtant méprisée comme l'ont rappelé les manifestations provoquées par le changement sans concertation des horaires des bus de la CINOR. Pourquoi les pauvres sont-ils obligés de dresser des barrages sur les routes pour se faire entendre ?



Saint-Denis compte 150.000 habitants. C'est la ville qui compte le plus de pauvres dans tout l'outre-mer.

**L**a Réunion est des pays les plus urbanisés du monde. Selon les critères de l'ONU, 95 % des Réunionnais sont des citadins contre 79 % en France, alors que la moyenne dans les pays riches se situe à 78 %. En 1955, le taux d'urbanisation n'était que de 23 %, et de 44 % en 1975. Ces chiffres montrent un exode rural. Traditionnellement, ce type de migration est favorisé par l'implantation de l'industrie dans les villes, qui amène les paysans à y chercher une vie meilleure. Mais à La Réunion, l'industrialisation ne s'est pas produite alors que les productions agricoles ont été touchées par des crises successives, notamment la vanille, le géranium et la canne à sucre.

La montée de l'urbanisation a donc augmenté le nombre de pauvres dans les villes. Les grandes cités réunionnaises font donc partie des plus pauvres de la République. Mais à l'exclusion sociale s'ajoute une autre : les pauvres sont considérés comme des invisibles. Ils constituent la moitié de la population, mais rares sont les sujets qui leur sont consacrés dans les médias ne parle d'eux, à l'exception de la rubrique des faits divers.

### Pas le droit de s'exprimer

Selon un article paru dans le Quotidien d'hier, 92 % des déplacements se font en automobile individuelle. Ce taux est beaucoup plus important qu'en France. Or, 30 % des familles n'ont pas de voiture à La Réunion, là aussi une proportion plus grande qu'en France. La plupart sont des personnes qui utilisent le bus pour se déplacer, car elles n'ont pas les moyens de se payer une automobile. Le 1er avril, les horaires et les lignes des cars circulant dans la CINOR ont été modifiés. Les usagers ont été nombreux à protester, car ils n'ont pas été consultés. C'est un fait révélateur de la manière dont les plus modestes sont traités dans ce pays. Des détenteurs d'un pouvoir ont voulu imposer leur point de vue, en pensant que les pauvres allaient s'y plier sans rien dire. Comment alors s'étonner que face à ce coup de force, les protestations ont été des barrages ? En effet, il était refusé aux pauvres le droit de s'exprimer, puisqu'ils n'étaient pas consultés sur les changements apportés à leur seul moyen de transport. Ils ont

alors choisi un mode d'action radical pour prendre la parole. Cela a obligé la CINOR à reculer en partie.

### Plus de 2 milliards pour NRL et NEO, combien pour les bus ?

Cet épisode montre qu'une des priorités est le développement des transports collectifs à La Réunion. Leur amélioration permettra aux pauvres d'être moins limités dans leurs déplacements, et incitera également ceux qui ont les moyens d'acheter une voiture d'envisager un autre mode de transport, plus écologique, moins cher et qui réduira les heures perdues dans les embouteillages.

Ce n'est malheureusement pas la voie empruntée à La Réunion. L'investissement le plus important, et de loin, est en effet consacré au développement de la voiture individuelle. La Région a en effet choisi de dépenser une part considérable de ses crédits dans le lancement du chantier d'une route en mer, au détriment de la construction d'un train. La mairie de Saint-Denis veut l'imiter, en appelant de ses vœux la réalisation d'un morceau de route évalué à 600 millions d'euros pour raccorder la NRL de la Région au réseau routier, c'est la nouvelle entrée Ouest, ou NEO.

Le problème de la mobilité des pauvres va donc continuer à s'aggraver. Or, ce n'est pas en réduisant les moyens alloués aux services destinés aux plus modestes que ces derniers vont disparaître.

**M.M.**

## Édito

# La « nouvelle route du littoral » peut-elle résister à un cyclone comme Fantala ?

**F**antala est un cyclone tropical très intense qui circule dans le Sud-Ouest de l'océan Indien à la mi-avril. Hier soir dans le Journal de Réunion Première, Jacques Écormier, chef prévisionniste à Météo France, a donné quelques caractéristiques du phénomène : des vents de plus de 350 kilomètres/heure sur mer, qui peuvent dépasser 450 kilomètre/heure sur terre. L'œil du cyclone est passé sur l'île de Farquard aux Seychelles, fort heureusement elle devait être évacuée.

La présence de ce cyclone dans notre région a déjà eu une première conséquence. En pleine grève du BTP, le chantier de la Grande Chaloupe a connu une activité. Des galets ont été jetés à la mer en urgence pour protéger ses fragiles infrastructures de la houle, et les grues ont été couchées. Selon les prévisions, Fantala doit faire demi-tour et revenir vers La Réunion. Le cyclone devrait alors perdre beaucoup de puissance pour être retrogradé au rang de tempête tropicale. Le passage au plus près est annoncé pour vendredi, à plus de 500 kilomètres de La Réunion. Ce sera un nouveau test pour le projet de Didier Robert. Il ne fait guère de doute que ce phénomène météorologique va contribuer à augmenter le coût des travaux de la route en mer, en terme de mesures de sauvegarde et de retard sur le planning initial. En effet, le recours à des galets de Madagascar a donné un aperçu de la répartition du financement des dépassements de crédit de la nouvelle route du littoral. L'État prenant uniquement à sa charge la mise en œuvre d'un protocole de test sanitaire pour l'importa-

tion de galets, l'extraction des roches à Madagascar, leur transport jusqu'au port de Tamatave, leur traversée de l'océan Indien, leur acheminement depuis Le Port jusqu'au chantier de la NRL est donc de la responsabilité du maître d'ouvrage, la Région. La facture payée par les Réunionnais ne pourra donc qu'augmenter.

Un phénomène tel que Fantala est à classer dans les cyclones tropicaux très intenses. Sa présence rappelle la vulnérabilité de l'île à ce genre de phénomène naturel. Si un passage au large a suscité une telle activité, il y a donc lieu de s'interroger sur la capacité du projet de la route en mer à encaisser le choc si jamais un Fantala venait à la frapper. Or, l'examen de la trajectoire des cyclones tropicaux très intenses au cours des dernières décennies indique que leur zone d'évolution se décale vers le Sud, ce qui signifie qu'elle se rapproche de nos côtes. Cela rend donc le risque statistiquement plus élevé. Cette menace mortelle a-t-elle été prise en compte par les promoteurs d'une route en mer improprement appelée nouvelle route du littoral ou NRL ?

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Les institutions utilisées pour remettre en cause la sécurité sociale

# Coup d'État en marche au Brésil

Les députés du Brésil ont voté à la majorité des deux tiers pour la procédure de destitution de Dilma Rousseff, présidente du Brésil. Les télévisions ont montré des images de joie à la suite de cette décision. Mais les personnes filmées à cette occasion ne sont qu'une infime partie de la population, ce sont les classes privilégiées par la mondialisation ultra-libérale. Les plus pauvres sont l'écrasante majorité au Brésil, et ils sont victimes d'un coup d'État institutionnel perpétré par les représentants d'une classe politique corrompue qui a peur de répondre de ses crimes devant la justice. Ce point de vue est celui défendu par Laurent Delcourt, historien, auteur du livre "Le Brésil de Lula : un bilan contrasté". Son interview publiée hier dans l'Observateur sous la signature de Sevin Rey-Sahin apporte un éclairage sur une affaire où les médias occidentaux ont pris le parti des corrompus.

**D**ans une interview parue hier dans l'Observateur, Laurent Delcourt, historien, universitaire et chargé d'étude à l'Université de Louvain-Laneuve déclare ne pas être surpris par le vote des députés qui ont obtenu le lancement de la procédure de destitution de Dilma Rousseff, présidente du Brésil, « étant donné que le vote émanait d'un parlement qui n'a jamais été aussi conservateur et qui est composé des forces politiques les plus rétrogrades du pays. On dit d'ailleurs que le congrès est dominé par le lobby du BBB pour "Boi, Biblia e Bala", c'est-à-dire "propriétaires terrien, Bible, et défenseurs des armes à feu" ». « Le parlement a voté la destitution de Dilma pour prendre le pouvoir qu'ils n'ont pas réussi à obtenir par la voie électorale », souligne-t-il. « Cependant, je m'attendais à plus d'abstention. Certains députés avaient annoncé qu'ils allaient s'abstenir et ont changé d'avis à la dernière minute. On les accuse d'avoir été payés par des entreprises. Il y a sûrement eu des formes d'achat de vote, c'est très classique au Brésil ».

### Même but que le recours aux dictatures militaires

Il constate aussi que « plus de 300 membres sur les 513 que compte le congrès brésilien font l'objet d'une enquête ou ont déjà été condamnés

pour corruption, fraude électorale, utilisation de travailleurs forcés dans des plantations de soja et même de kidnapping ou de meurtre. Ce sont donc 300 voleurs qui ont voté la destitution d'une présidente plutôt honnête. Et ce sont eux qui vont reprendre les rênes du pays pour échapper à la justice ». Il affirme également que le Sénat fera de même, car il est composé par la même tendance de politiciens. Pour lui, ce qui se passe au Brésil est « un coup d'Etat. La plupart des organisations de défense des droits de l'homme qui agissent en Amérique latine le disent comme Luis Almagro, le secrétaire général de l'Organisation des Etats américains. Il s'agit là du mode opératoire du courant réactionnaire qu'on retrouve à plusieurs reprises dans l'histoire du Brésil. En 1954, Getulio Vargas, qu'on appelait le père des pauvres, a été évincé par l'armée. Dix ans plus tard, Joao Goulart a été écarté par une junte militaire en raison de ses politiques sociales. Aujourd'hui, il s'agit d'un coup d'Etat institutionnel ».

### Les manifestants : des riches opposés à la sécurité sociale

Il souligne que les véritables enjeux sont « la diminution des aides à la santé et à l'éducation, l'étouffement de certaines affaires de corruption et, un enjeu dont on parle très peu,

celui de la privatisation des ressources pétrolières brésiliennes en haute mer ». Ce qui explique pourquoi l'équivalent du MEDEF au Brésil soutient les manifestants.

« Ceux qui défilent dans la rue sont issus des classes moyennes supérieures, ont des diplômes universitaires et des revenus au-delà de dix salaires minimums », précise-t-il. « Ils appartiennent à l'élite. Parmi eux, il y a un ras le bol généralisé des affaires de corruption mais aussi le refus des politiques de redistribution. Dans leurs slogans, on retrouve le rejet de l'impôt et des propos haineux à l'encontre des pauvres accusés d'avoir été entretenus par le Parti des Travailleurs ».

### Les faits reprochés

Concernant les faits reprochés à la présidente, Laurent Delcourt affirme qu'« on veut destituer Dilma Rousseff pour une affaire presque anodine : on lui reproche le "pédalage fiscal". Il s'agit d'un recours passager à l'emprunt auprès d'institutions publiques pour financer les dépenses publiques notamment les dépenses sociales et le report de l'enregistrement de ces dépenses. C'est une pratique courante de tous les gouvernements depuis les années 90 et la pratique est toujours utilisée par certains Etats brésiliens. Et aujourd'hui, c'est devenu un prétexte pour destituer la présidente ». Il souligne que « Dilma Rousseff n'a jamais été inquiétée dans les af-

fares de corruption ou de détournement. Quand elle est arrivée au pouvoir en 2011, elle a elle-même destitué sept de ses ministres soupçonnés de corruption. En revanche, sur les 65 membres de la commission parlementaire chargée d'autoriser le vote sur la destitution, 36 avaient été inquiétés pour des affaires de malversation ».

Ce qui dessert la présidente du Brésil est son image dans les médias, où « elle est cassante ». C'est également son refus de bloquer les enquêtes contre la corruption. Et c'est aussi l'implication de son parti, le Parti des travailleurs, dans la corruption. « A son arrivée au pouvoir, le parti de Lula était le centre de l'éthique et de la lutte anti-corruption face à un congrès de voleurs, et finalement il a fini par tomber à son tour dans ce travers. Cependant, quand on examine les accusations dans l'affaire Petrobras, on se rend compte que le PT est un acteur mineur par rapport aux autres partis », indique l'universitaire.

## Le rôle des médias

Enfin, il juge sévèrement la couverture de cette affaire par les médias européens, qui « se sont tous alignés sur les grands titres de la presse brésilienne. Ils ont repris les unes des journaux brésiliens sans distance politique. Depuis un an, les médias brésiliens n'ont pas ménagé leurs efforts pour aiguiller l'opinion publique contre Dilma Rousseff. Ils sont complètement silencieux par rapport aux affaires de corruption de certains députés qui ont voté la destitution. Il faut savoir que 117 parlementaires au Brésil sont liés directement ou indirectement à des entreprises de presse ».

Il constate que « seuls les journaux "Der Spiegel" et le "New York Times" ont fait un travail critique et ont parlé des dangers représentés par cette destitution pour la démocratie brésilienne »

# Surpêche : Greenpeace lance une expédition dans l'océan Indien

**Greenpeace lance son navire, l'Esperanza, dans une expédition au cœur de l'océan Indien contre la surpêche et le n° 1 du thon en boîte, Thai Union, le groupe thaïlandais propriétaire de Petit Navire.**

**A** lors que certains stocks de thon de l'océan Indien s'effondrent, tel que le thon albacore, Thai Union continue de contribuer à la surexploitation des océans, notamment par le prélèvement excessif de thons juvéniles et les prises accessoires d'espèces marines, telles que les requins. Cette expédition de six semaines va permettre à l'équipage de documenter les méthodes destructrices des bateaux.

## 90 % des espèces marines commerciales aujourd'hui surexploitées

La plupart des bateaux qui pêchent le thon tropical utilisent ce que l'on appelle des dispositifs de concentration de poissons (DCP). L'industrialisation de la pêche au thon tropical, celui qui se trouve dans nos boîtes de conserve, a entraîné la diminution de moitié de la plupart des stocks ! Aujourd'hui encore, ce sont des dizaines de milliers de DCP qui sont déployés en mer chaque année par les bateaux de pêche. De l'aveu même des entreprises de pêche, environ 20 % des DCP sont perdus chaque année, abandonnés par leurs propriétaires. Ils s'échouent et polluent des récifs coralliens dans lesquels ils s'em mêlent et forment de nouveaux pièges pour les animaux marins.

## Le pillage des océans

Une boîte de thon sur cinq vendues dans le monde est produite par Thai Union ou l'une de ses filiales, parmi

lesquelles Petit Navire. Le leader français est l'un des plus mauvais élèves de la classe des marques présentes sur le marché français.

L'équipage de l'Esperanza a pour mission d'enquêter sur les méthodes destructrices des bateaux qui approvisionnent Thai Union, mais aussi de s'interposer sans violence face à ces pratiques de pêche non sélectives qui nuisent à la vie marine.

« Des centaines de milliers de personnes dans le monde ont déjà demandé à Thai Union de redresser la barre de ces pratiques destructrices. Si la multinationale a pris quelques mesures allant dans la bonne direction, ses timides engagements demeurent une goutte d'eau dans l'océan », souligne François Chartier, chargé de campagne Océan pour Greenpeace France à bord de l'Esperanza en ce moment. Les entreprises ont tort de croire qu'elles peuvent piller les ressources de l'océan en toute impunité. Aujourd'hui, les consommateurs veulent avoir la certitude que le prix qu'ils paient pour leur boîte de thon n'est pas celui de la destruction des océans. « Si Thai Union et sa filiale française Petit Navire continuent de nous mener en bateau et de nous vendre du thon issu d'une pêche non durable, notre mouvement devra leur faire changer de cap en continuant d'agir sur terre mais aussi directement en mer », ajoute François Chartier.

# Ot é

## I bouz, i komans byin bouzé, minm la nwuit “sava mié”

*Mi koné pa si konm mwìn zot la byin konpri sak lo prézidan la donn a nou konm lésplikasyon d’si son politik, sak li aminn dopi kat-r - an, an touka pou li “Sa va mié”. Sa i fé pans a mwìn konm dann tan siklonn, koudvan lapré kass la kaz, anndan néna i zoué kart é pésonn domoun i an sousi. Komansa lo péi i sava mié ? Ki pé krwar in naffer parèy ? Pwatan sak lété an parmi dann lo lémissyon la télé la pa mank di a li.*

*Shomaz, parl in pé la d’si, vik sé sa lo boubou, pou ou i goumant ousinonsa i diminié ? Pou lèr pou li, ni dwa atann ziska la finn-d-lané vik li kont boukou d’si la lwa El-komri é boudikont, na war pou vréman son léfé la finn-d-lané. Konm bann la ot i di “sé la ou lo ba i blèss” vik person domoun i vé pa d’sa, ni lo travayèr, ni bann syndika, ni lo patron li minm. La mizèr i instal a li konm karapat d’si tété bèf a parksa sava mié.*

*Eské pou bann rotrété sava mié ? Eské pou bann moun na pwin la kaz sava mié ? Eské pou bann plantèr kann Larènyon koman i lé zot domin ? Bann koléktivité lé d’si l’ki ? Koté nou la minm, domann bann travayèr batiman si sava mié, nout bann zami maoré éské pou zot sava mié ? Sanm pou mwìn, kèkpar lo prézidan na rézon, sava mié, i bouz, pou lèr i komanss byin bouzé, minm la nwuit i bouz !*

**Justin**

« Anval in mo sé gard in z’ami. » - In kozman po la rout

Yèr moin la donn in kozman téi di konmsa : “Dir in mo sé ète riskab pèrd in z’ami”. Zordi mi di a mèm shoz mé in n’ot fason : “Anval in mo sé gard in z’ami”. Koman I anval in mo, lé sinp, mèm si out lang l grat, mèm si lo mo lé dsi l’bout out lang ou l sèy évit di ali si ou i kalkil li pé fé pli d’mal ké li p ké d’bien. Si ou i vé fash avèk in moun, avèk n’inport ki ou i pé trouv lo mo interdi : sa i fé pli mal ké gingn lo kou, sa i tyé plis k’ in bal fiziy, pars li tyé pa in moun mé li tyé in rolasyon l’amityé. Dé foi mi antann in pé dir : moin la di ali sak moin l’avé bozoin dir ! Zot i kroi sa lé vré pou vréman ? Zot l’avé bozoin dir lo mo interdi ? Moin mi pans ké non : anval ali, ou va dizèr ali ! Lès pa li alé, pars ou i koné pa déga sa i sava fé dann kèr l’ot pèrsone épi an rotour dann out kèr aou. In mo, dé mor !